

# BELGIQUE

## **Conseil des gouverneurs de la BERD**

**7 octobre 2020**

### **Déclaration au nom de la BELGIQUE**

**Ronald De Swert, Gouverneur suppléant par intérim**

Chers Gouverneurs, chers Collègues,

Nous tenons à saluer la Banque toute entière pour les solides résultats opérationnels et financiers qu'elle a obtenus en 2019. Ces résultats, qui font suite à des années d'excellentes performances financières, ont permis à l'institution d'affronter la crise de la COVID-19 en position de force, en disposant d'une marge de capital confortable.

Au début de la crise de la COVID-19, la Banque est parvenue à concevoir une réponse rapide à la crise en s'appuyant sur trois principes essentiels : les atouts de la BERD, la simplicité et la flexibilité. La réactivité de la Banque a été cruciale pour bon nombre de ses clients qui ont pu bénéficier de report temporaires de remboursements, d'un appui sous forme de liquidités ou d'une restructuration. Alors même que nous entrons dans une nouvelle phase de la crise de la COVID-19, la Banque se doit de rester fidèle à son mandat et à ses principes opérationnels fondamentaux tandis qu'elle fait face aux conséquences à plus long terme de la crise.

Quant au Cadre stratégique et capitalistique, il constitue une base solide pour continuer de favoriser la transition dans les pays d'opérations de la BERD au cours des cinq prochaines années, mais aussi, espérons-le, pour éviter d'éventuelles rétrogradations de la transition sous l'effet de la crise. L'adaptabilité et la souplesse opérationnelle seront essentielles, pendant la période de mise en œuvre du Cadre, pour accompagner le mieux possible les pays d'opérations de la Banque sur la voie de la reprise.

La Banque devrait continuer à tirer parti de ses principaux atouts dans tous les secteurs d'activités pour favoriser la transition, notamment les opérations sur les marchés de capitaux, les prestations en monnaies locales, les prises de participations, ainsi que sa vaste gamme de produits d'emprunt et son appui

hors transactions. En outre, nous accueillons favorablement le désir, exprimé dans le Cadre, de voir la Banque innover aux côtés de ses clients, pour donner de l'élan aux initiatives de transition ou à l'ambition renouvelée associée au programme de transition vers une économie verte de la Banque.

Cette trajectoire de reprise différant d'un pays à l'autre, le réseau des bureaux locaux sera un avantage comparatif majeur pour « reconstruire en mieux » et remédier, à partir de la base, aux disparités régionales.

Ces prochaines années offriront une occasion unique d'améliorer la résilience des économies en développement et d'élaborer de nouveaux outils pour anticiper les crises futures et remédier aux problèmes actuels, comme les défis environnementaux, la résilience de la chaîne d'approvisionnement, la démographie et la transformation technologique. La BERD doit jouer son rôle pleinement et contribuer à cet effort en agissant en tant que partie intégrante du réseau des banques multilatérales de développement.

Enfin, en ces temps agités, compte tenu du double mandat, économique et démocratique, défini dans l'Acte portant création de la BERD, il est primordial que la Banque reste ferme quant au respect par ses pays d'opérations de l'article 1 tout au long de la période couverte par le CSC.

Je vous remercie.